



## Le départ volontaire

Yves Linès

**N**ous connaissons tous les sentiments terribles qui nous agressent dans le soudain «départ» d'un être aimé : Désespoir, douleur, immense peine qui nous déchirent l'âme. Puis l'esprit prend le relais lorsque arrive insidieusement le moment terrifiant où défile pour nous aussi le film de la vie, le découpage des instants vécus ici avec lui, dans lequel le moindre petit détail dans ce que nous jugeons comme des manquements à son égard, prend des proportions considérables ou démesurées et

nous plonge un peu plus bas vers le fond du gouffre. C'est l'instant inéluctable d'une nouvelle phase de notre douloureux cheminement : La culpabilité.

Cet instant est porté au paroxysme lorsque le départ de l'être cher est un «départ volontaire». Le suicide laisse ceux qui y sont confrontés face à un autre abîme d'incompréhension par maintes interrogations qu'il soulève, et auxquelles ne peuvent répondre que des hypothèses. Les «Pourquoi?» sont incommensurables

d'ignorance et de terreur. C'est le Chemin de Croix des parents qui ont vu un enfant partir de son libre arbitre. Les «Pourquoi ?» se bousculent dans une succession de questions: Qu'ai-je fait?..., Qu'ai-je dit?..., Que n'ai-je pas fait?..., Qu'aurai-je dû faire?... Cette trame je l'ai vécue en spectateur impuissant lorsque maman a vu aussi, quelques années avant son départ, mon frère, son enfant, rompre de sa propre volonté le fil de son existence terrestre. J'ai assisté sans les entendre, mais je les devinais dans l'attitude,

aux reproches qui déchiraient cruellement ses fibres maternelles. Et pourtant combien je sais maintenant que toutes ces tortures sont vaines, que tous ces déchirements sont destructeurs autant pour celui ou celle qui est parti. Mais qui peut être assez fort face à un tel événement pour ne pas sombrer dans une faiblesse légitime...

De surcroît, et très souvent, force est donnée malgré nous de prendre en considération, parce que issu d'un conditionnement nocif, combien

le suicide est porteur d'un lourd passif de jugements de valeurs ou de préjugés qui restent encore empreints dans les esprits et contre lesquels je m'élève avec parfois indignation. J'ai été amené dans une recherche sur ce sujet à lire plusieurs écrits qui m'ont donné le ressenti d'un sentiment de consternation sur l'aberration parfois possible de la pensée humaine.

L'on sait que l'appréciation morale qui a toujours été portée sur le suicide varie selon les convictions individuelles, les peuples et les religions. Je pouvais lire que, dans l'histoire des sociétés, l'acte de se détruire est apparu une forme de rupture du lien social. Incompréhension, solitude, exclusion, désespoir qui sont très souvent une des causes, renvoyaient la société à ce qu'elle n'avait pas réussi à faire pour garder un être au sein de la communauté. Ce lien qui unit l'individu à la société est si fort que pendant de nombreux siècles, choisir de mourir était considéré comme une atteinte à l'état et poursuivi comme délit. Aujourd'hui encore l'aberration persiste pour certaines législations anglo-saxonnes où cet acte individuel qu'est la tentative de suicide peut faire l'objet de poursuites judiciaires. Dans les sociétés où l'on considérait que l'individu a

des devoirs envers la collectivité, il était perçu comme un acte d'insoumission, comme un défi, car pour celles là, nier le fait social en se donnant la mort était le constat d'un échec. L'homme est le fondement de la société, et celle-ci ne pouvait que repousser un acte qui est l'expression d'une faillite, de sa faillite en mettant en exergue ses travers et ses faiblesses.

Pour d'autres, comme les partisans de la doctrine d'Épicure, le suicide était un défi que l'homme lance à la vie en reconnaissant qu'il lui appartenait de pouvoir choisir une mort digne plutôt que la déchéance. Pour eux, le suicide pouvait être l'acte noble et responsable de celui qui constate en toute lucidité qu'il ne peut plus «remplir sa tâche». Les Stoïciens y voyaient, eux aussi, la marque suprême de la liberté.

En ce qui me concerne je me garderai de faire preuve de casuistique, cette science des cas de consciences permettant de juger si une action est bonne ou mauvaise. Mon ressenti profond, et bien que je garde la conviction que la vie est le bien le plus précieux qu'il nous ait été donné, me fait penser sincèrement qu'il y a des faits, des actes, qui ne peuvent être portés à notre analyse parce qu'ils sont au-dessus de notre enten-

dement, et je reste persuadé que la seule attitude qu'il nous faut avoir face aux situations ou aux événements qui nous dépassent est une profonde humilité de reconnaître que nous ne possédons qu'une infime particule de la connaissance et de la compréhension. Dans cette optique, seule doit répondre encore plus la Tolérance.

J'ai été amené à contacter en TCI, à la demande de ses parents, un jeune homme parti de sa propre volonté. Lors du premier appel il donna pour eux le message suivant: "**Et vous oublierez**", parlant ainsi du geste qu'il avait commis. Au dernier enregistrement effectué il ajouta encore: "**J'ai dit d'oublier**", rappelant encore que les faits, les causes, et ceci en toutes choses, n'avaient de l'autre côté plus l'importance que nous leur attribuons ici, que tout est épuré de ce qui fait obstacle à tendre vers l'acquis de l'essentiel qui seul doit subsister comme réalité: l'essence même du divin qui est en nous, et cette essence se nomme Amour. Ces deux messages obtenus qu'émanaient en filigrane à ses parents de ne plus se crucifier, car leur torture créait ou attisait la sienne et l'entravait dans la liberté de son esprit.

Cette vérité me fut confirmée par d'autres parents concernés par le

problème identique et qui me firent parvenir une lettre écrite de leur enfant juste avant son suicide. Des écrits rédigés dans le dernier sursaut de lucidité que donne l'amour, des mots, des lignes adressés comme une prière intimant la supplique à ceux qu'ils aimaient de les pardonner, et de ne surtout pas se culpabiliser, que leur acte n'était en rien la conséquence d'un quelconque manquement de leurs chers parents qu'ils adoraient toujours, et qu'ils continueraient de chérir autant dans leur avenir éternel. Vous ! qui confrontés dans votre chair à ce dilemme, torturés par le raisonnement des prémices ou des hypothèses contradictoires, n'avez pas trouvé ce «dernier testament»; soyez assurés, soyez certifiés, soyez convaincus que si votre enfant trouvait l'opportunité ou la possibilité de vous faire parvenir un message, ce serait celui là, et rien que celui là !!!

### *Le grain de sel de J B-G*

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots, en accord avec le texte d'Yves Linès, pour avoir été aussi confronté, avec Monique, à des contacts en direction de personnes qui ont mis volontairement fin à leur chemin terrestre. Ce

sujet est certes délicat à traiter, d'une part en raison des antécédents historiques qui l'entachent et le dramatisent à outrance, religion en premier lieu dans beaucoup de cas et, d'autre part en fonction des réponses que nous avons obtenues lors de certains contacts, réponses qui ne laissent absolument pas supposer une damnation éternelle. Le côté délicat réside dans ce premier anachronisme, mais aussi dans le fait que cela pourrait être perçu comme un encouragement à commettre le geste fatal. Il n'en est rien bien sûr car, quelles que soient les épreuves, nous devrions aller jusqu'au bout de notre chemin terrestre.

Les témoignages de tous ordres, par Messagers célestes, médiumnité et TCI, que nous avons à ce sujet sont propres :

1 - à nous faire comprendre qu'il n'y a, en général, pas lieu de se culpabiliser outre mesure car, quelle que soit la démarche que l'on aurait pu avoir, face à une personne qui s'est suicidée, cela n'aurait pas changé l'issue, son âme se trouvant trop faible pour continuer (lettre citée par Yves, par exemple) ;

2 - à nous éclairer sur les conséquences qui en découlent (l'énorme regret de voir la détresse qu'ils ont laissée sur terre dans leur famille et leur difficulté à trouver la lumière s'ils n'y sont

pas aidés par nos prières) ;

3 - à nous faire voir que cette solution ne résout rien et qu'il faudra de toute manière revenir sur la leçon qu'il y avait à apprendre (il faut refaire le chemin et se trouver confronté à nouveau à une même situation pour la surmonter).

Et puis, il y a aussi ceux qui «reviennent» d'un suicide, ceux qui ont fait une EMI (Expérience de Mort Imminente) suite à leur tentative.

Leurs réflexions sont très instructives car ils nous disent quantité de choses, comme autant d'éléments dissuasifs de récurrence. Voici, à ce sujet, un extrait d'une étude réalisée par Xavier Rodier.

Ce que l'on apprend en premier lieu, et qui paraît bien le plus important, est qu'ils sont soulagés d'avoir «raté» leur coup et remercient Dieu de leur avoir donné la chance et la possibilité de repartir sur de bonnes bases.

Ensuite, suivent une douzaine de bonnes raisons qui les dissuadent de recommencer :

1. *La «fusion cosmique»*: c'est le sentiment de faire désormais partie d'un tout qui dépasse l'individu. La sensation d'être en harmonie avec la nature, ou partie intégrante de l'univers, bien plus qu'avant l'EMI.

2. *Le «désinvestissement» des échecs et des pertes* : l'EMI per-

met de relativiser les problèmes qui ont pu conduire au suicide. Les problèmes n'ont plus le même sens.

3. *La revalorisation de la vie* : la vie leur paraît désormais avoir plus de sens, de valeur, de prix, de saveur, ils savent mieux en jouir.

4. *La reconnaissance de la vie* : la vie leur semble plus réelle qu'avant ; ils se sentent revivre, ou vivre pour la première fois.

5. *Une meilleure image de soi* : un sens accru de la dignité personnelle, du respect de soi...

6. *«L'attachement symbiotique»* : le rescapé a le sentiment qu'un lien l'unit à tous les autres....

7. *Le fatalisme* : le rescapé comprend que son «heure n'était pas venue», ou qu'il a voulu forcer le destin, ou que de toute façon, la mort ne pouvait être une échappatoire.

8. *Réexamen et bilan plus positif de l'expérience personnelle* : les expérienceurs rapportent que leur «passage en revue» de leur vie au cours de l'EMI les a aidés à résoudre d'anciens conflits...

9. *Amélioration de fait de la situation personnelle (bénéfice secondaire de l'EMI)* : les témoins croient à la résolution de leurs problèmes comme un effet de l'expérience.

10. *L'impératif moral* : l'expérienceur a la conviction que le suicide était une faute morale,

qu'il aurait dû être puni pour s'être donné la mort, ou que d'autres auraient pu en souffrir.

11. *Le sacrifice de l'ego* : il consiste à amputer le moi de ses comportements indésirables ou repoussants, afin de lui permettre de continuer à fonctionner. L'EMI est ainsi perçue comme une forme de compromis thérapeutique entre le désir de mourir et celui de continuer à vivre, où le fait d'avoir frôlé la mort apparaît comme une punition suffisante en soi pour apaiser toute culpabilité.

12. *Enfin, la douzième raison de continuer de vivre, c'est la peur de de nouveau, la peur de l'expérience, trop effrayante, bouleversante et douloureuse.*

Les six premières raisons sont d'ordre transcendantal, les six autres sont plutôt d'ordre pragmatique.

Si les EMI donnent une vision romanesque de la mort, elles en font autant pour la vie, à laquelle elles donnent un sens et une valeur. Ce qui fait que les gens choisissent de vivre, c'est une vision transpersonnelle de la vie et de la mort.

Ces données sont de nature à nous interroger sur la validité de nos thérapies ayant comme finalité de restructurer l'ego. Aider les suicidaires à trouver un sens et un but à la vie est plus utile que de leur apprendre à supporter le quotidien.